

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SIXIÈME (486^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 19 MARS 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11900

**Plan d'organisation de l'Université
du Québec à Chicoutimi**

ATTENDU la résolution CAD-11763 du Conseil d'administration relative à l'adoption de l'organigramme de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2018-2019, lequel prévoyait une réorganisation des vice-rectorats en raison de la création du Vice-rectorat aux partenariats et secrétariat général;

ATTENDU la résolution CAD-11850 du Conseil d'administration relative à l'adoption de la Planification stratégique 2019-2023 de l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU les démarches d'élaboration des profils de compétences pour l'ensemble du personnel cadre;


ATTENDU la consultation effectuée auprès du Conseil d'administration;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par Mme Catherine Laprise, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** adopter le Plan d'organisation de l'Université du Québec à Chicoutimi, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **DE** mandater le Vice-rectorat aux partenariats et secrétariat général afin d'apporter, le cas échéant, les modifications nécessaires à tout document normatif de l'UQAC, et ce, afin de donner plein effet au Plan d'organisation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 20 mars 2019